

PAR COURRIEL

Québec, le 27 juillet 2020

Monsieur Pierre-André Corriveau  
Ministère de la Culture et des Communications  
51, rue du Mont-Marie  
Lévis (Québec) G6V 0C3  
pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de la ligne d'interconnexion des Appalaches-Maine**

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 21 et 22 juillet dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

*1. Hydro-Québec a réalisé l'évaluation patrimoniale des résidences principales et secondaires directement touchées par l'emprise de la ligne projetée. Il en conclut que : « Les deux résidences et les deux chalets évalués obtiennent une note finale comprise entre 0 % et 10 % : il n'est donc pas nécessaire de rédiger un énoncé de valeur patrimoniale pour les biens en question ». Le MCC est-il satisfait de cette évaluation?*

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 août prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission